



Observatoire de l'Environnement ASBL
Numéro BCE 0720.532.628
Rue François-Boudart 36
B-6700 Arlon - Belgique
info@obse.be | www.obse.be

Réseau des sentinelles de l'ObsE

Objectif spécial : les déchets

Pourquoi

Les déchets dans la nature sont un fléau : leur dégradation pollue les sols et l'eau et pose un risque pour la faune. Sans oublier le caractère inesthétique de leur présence dans un paysage naturel.

Qui

Tout promeneur, randonneur ou sportif, jeune ou vieux, tout amoureux de la nature ayant un goût pour la protection de l'environnement

Où

Sur la commune d'Arlon mais avec l'intention d'étendre aux communes avoisinantes

Quoi

Toute décharge sauvage de déchets domestiques, qu'elle soit localisée ou dispersée sur plusieurs centaines de mètres.

Quand

Tout au long de l'année : printemps, été, automne et hiver.

Comment

Si, lors de vos balades personnelles ou lors de randonnées organisées ou encore lors de vos entraînements sportifs en extérieur, vous observez des sites où des déchets domestiques jonchent le sol, nous vous invitons à les référencer. Les observations sont à encoder via l'App **Trashout** ou à nous envoyer par email à l'adresse sentinelles@obse.be

Finalité

L'ObsE (et plus particulièrement l'équipe des nettoyeurs) organisera le ramassage de ces déchets qui seront, dans la mesure du possible, triés pour recyclage puis évacués. Notre ambition en organisant ces activités de ramassage est de laisser la nature intacte de toute pollution humaine.